

///// Lycée professionnel **GRAULHET**

Dr Clément de Pémille

> Durée de la formation : 1 an ou 2 ans**> Objectif de la formation**

Le CAP prépare au métier de bijoutier-joaillier. Celui-ci doit être capable de concevoir, dessiner, estimer un bijou, mais également de le fabriquer par la fonte des métaux, la composition des alliages, la réalisation de maquette, le perçage, le fraisage, le sertissage et le polissage. La formation comprend une période de formation en milieu professionnel d'une durée de 12 semaines.

> Qualités requises

Précis et minutieux, le bijoutier-joaillier doit avoir une sensibilité artistique, un sens des volumes qui lui permet de reproduire et réparer des bijoux anciens, comme d'imaginer ses propres créations.

> Condition d'admission, niveau requis

La formation s'adresse à des élèves sortant de 3ème pour le CAP en 2 ans. La formation en 1 an s'adresse aux candidats titulaires d'un diplôme de niveau IV et âgé de moins de 30 ans.

> Répartition des enseignements

- Français, histoire – géographie ;
- Mathématiques – sciences ;
- Langues vivantes, Arts appliqués et cultures artistiques ;
- Éducation physique et sportive ;
- Vie sociale et professionnelle ;
- Enseignement technologique et professionnel ;
- Éducation civique juridique et sociale ;
- Aide individualisée Enseignements facultatifs ;
- Atelier d'expression artistique, Atelier d'éducation physique et sportive.

> Après la formation, poursuite d'études

BMA (Brevet des métiers d'art) Art et techniques du Bijou et du Joyau. Secteur d'activité, type d'emploi Le titulaire du CAP Art et techniques de la bijouterie-joaillerie, option bijouterie-joaillerie exerce son activité, à partir de consignes précises, sous l'autorité et le contrôle de l'artisan chef d'entreprise ou du responsable d'atelier.

> Secteur d'activité, type d'emploi

Artisan bijoutier, PME du secteur.